

## L'édito du Maire

Les temps sont durs...

En janvier, nous votions le lancement de l'opération de réhabilitation du bâtiment qui accueille les commerces au 8 grande rue. Pour rappel, les travaux comprennent la reprise de l'isolation thermique et une remise aux normes de sécurité. Malheureusement, l'un des gros financeurs (l'État) ne pourra pas mobiliser les fonds nécessaires cette année. D'autre part, la Région vient de revoir ses conditions d'accès aux aides et ne nous accompagnera vraisemblablement pas sur cette opération.

En février, nous décidions le remplacement des éclairages énergivores du stade de foot. Là encore, le financeur, en l'occurrence la Fédération Française de Foot, nous a fait défaut. Même si les dossiers sont déposés tôt dans l'année, la somme des fonds disponibles, beaucoup plus faible que le montant des demandes présentées, est vite épuisée.

Les temps sont durs pour obtenir des subventions. Pour autant, nous ne baissons pas les bras, nous retravaillons les dossiers avec le vif espoir de les faire aboutir l'année prochaine.

Mais heureusement « il y a de la joie... »

Le système de récupération de l'eau du toit des cours couverts de tennis est installé. La réserve se remplit et elle sera bientôt raccordée à un système qui permettra d'arroser le stade de foot.

Les travaux d'extension de l'atelier municipal ont débuté, à terme nous économiserons 6 000 € par an d'une actuelle location d'un bâtiment.

Je ne vais pas le dire trop fort mais les aires de jeu pour les enfants devraient être installées pour la rentrée...

.../...

Il y a quelques semaines nous recevions la 973<sup>ème</sup> compagnie du 19<sup>ème</sup> régiment du génie. Les soldats ne sont restés que 7 jours mais, comme l'année dernière, en parallèle de leurs manœuvres, ils nous ont fait profiter de leur savoir-faire. Les beaux jours reviennent, je vous invite à aller vous promener du côté du Fonteny. Quelques aménagements ont été réalisés, vous pourrez trouver la zone comme vous ne l'avez probablement jamais vue.

Si vous êtes curieux, vous pourrez peut-être découvrir le nouveau chêne président qui est à proximité. La signalétique n'est pas encore réalisée et il n'est pas encore baptisé, mais cela ne saurait tarder...

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire, Vincent FIÉTIER

## Les échos du conseil municipal

### **Conseil municipal du 11 avril 2024**

*Erratum : M. François MOREL était présent.*

*Toutes nos excuses pour cette erreur.*

### **Conseil municipal du jeudi 2 mai 2024**

*Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER – Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Aline GUY-CHAUVILLE – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – François MOREL – Fabien MULIN – Guy RENOUD – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT*

*Secrétaire de séance : M. François MOREL*

### [Projet de construction de pistes couvertes de padel :](#)

Le TLN et la Commune aimeraient construire des pistes de padel, ce nouveau sport à la mode depuis quelques années et dont le nombre d'adeptes a fortement augmenté ces dernières années.

Notre village serait le premier à avoir une infrastructure de ce type sur le premier plateau.

Le coût des travaux et des études s'élèverait à 464 022 € HT, dont 92 806 € à charge de la Commune (part obligatoire qui sera financée par un don du TLN).

Pour permettre d'estimer les subventions mobilisables, la commune doit déposer auprès des partenaires financiers des demandes subventions, à savoir :

- DETR : 20 % soit 92 804 €
- Région : 20 % soit 92 804 €
- Département : 15 % soit 69 603 €
- ANS : 8.6 % soit 40 000 €
- TLN : 16.4 % soit 76 005 € (offre de concours)
- Commune : 20 % soit 92 806 € (don du TLN)

*Unanimité*

#### [Offre de concours du club Tennis Loisirs de Nancray pour la construction de pistes couvertes de padel :](#)

Pour aider à financer la construction de pistes de padel, la Commune a reçu une offre de concours du TLN à hauteur de 76 005 € - montant de l'opération HT moins les diverses participations (part obligatoire de la Commune et subventions).

*Unanimité*

#### [Transfert partiel de la compétence en matière de lecture publique à Grand Besançon Métropole :](#)

Le Conseil communautaire de GBM s'est prononcé favorablement le 7 mars 2024 sur la modification des statuts de la communauté urbaine, relative au transfert de la compétence en matière de lecture publique

- Construction / aménagement, gestion, entretien et animation de la Grande Bibliothèque,
- Actions d'animation et mise en réseau de la lecture publique sur le territoire communautaire, en concertation avec les communes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

- Gestion, entretien et animation de la Médiathèque Pierre Bayle à Besançon et de la Bibliothèque d'étude et de conservation à Besançon.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la modification des statuts de GBM.

*Unanimité*

#### [Gestion intercommunale des logements sociaux réservés :](#)

Il est possible de gérer les logements sociaux à l'échelle intercommunale de façon à ce que les villages du Grand Besançon soient concernés.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur l'adhésion de la Commune de Nancray à la gestion intercommunale des logements réservés.

*Unanimité*

#### [Réfection de chemins ruraux :](#)

Le 11 avril dernier, le Conseil municipal avait validé la réfection de 3 chemins (chemin de Mamirolle, voie forestière des Louvières et voie forestière du Fonteny) pour un montant total de 16 711.20 € HT.

Or, une partie de ces chemins n'est pas subventionnable. Aussi, la subvention portera uniquement sur le chemin de Mamirolle à hauteur de 2 488 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- Les travaux de réfection des voies forestières du Fonteny et des Louvières pour un montant de 8 416.80 € HT,
- Les travaux de réfection du chemin de Mamirolle pour un montant de 8 294.40 € HT, dont 2 488 € de subvention départementale

#### Les informations municipales diverses

Retour de  
l'opération carte  
avantages  
jeunes

Rendez-vous sur le site internet  
pour accéder au bon de commande



LA CARTE AVANTAGES JEUNES

FESTIVAL  
culture  
LOISIRS

**CARTE AVANTAGES JEUNES 2024-2025**

Offerte par la  
Commune de Nancray

Nancray Doubs

Bénéficiaires : Jeunes de Nancray âgés de 3 à 25 ans

Réservation en déposant le bon de commande dûment complété en Mairie aux horaires d'ouverture ou en l'envoyant par mail à [contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr) avant le

**28 juin 2024**

### Fleurissement et décoration du village

Depuis 10 ans maintenant, Monique Ramel réunit une équipe de bénévoles qui s'investit dans le fleurissement et la décoration de notre village.

Régulièrement, tout le monde peut profiter du plaisir d'une zone publique fleurie ou décorée (à Pâques, à Noël, etc...)

Aujourd'hui, un besoin de sang neuf ou de renfort se fait grandement sentir.

Vous avez des idées, un savoir-faire, un peu de temps ou tout simplement envie de participer à cette action au profit de tous.

Contactez-nous à [contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr) ou au 03 81 55 21 66

Pas d'engagement immédiat, rassurez-vous !

Nous pourrions, dans un premier temps, organiser une réunion d'information avec l'équipe actuelle afin que vous puissiez mesurer ce qui est à faire et le temps que vous pourriez y consacrer.



### CM du 2 mai 2024

Le **padel** serait né au Mexique dans les années 1970. C'est un sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet. Il se joue en double. Le court de **padel** est un terrain rectangulaire de dix mètres de large et de vingt mètres de long, généralement recouvert de gazon synthétique. Il peut être en plein air ou couvert.

La « parenté » avec le tennis est plus ou moins évidente. Sa plus grande différence avec le tennis est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs ou grillages ou poignées de porte, de façon similaire au squash. Concernant l'équipement, le padel se joue avec des raquettes sans corde, des balles plus petites et un filet plus bas qu'au tennis.

Au fil des années, le nombre de licenciés au tennis en France a connu une baisse constante, passant de **1 121 752** en 2012 à **947 294** en 2021, soit une diminution de **16 %**. Le padel quant à lui voit la demande de pratique exploser dans notre pays depuis quelques années. Selon l'Observatoire du Padel, 500 000 Français ont pratiqué au moins une fois cette discipline au cours de l'année et plus de 90% des joueurs y jouent depuis moins de 5 ans ; on compte 50 000 licenciés.

Un club de tennis qui ne s'engage pas dans l'accueil des pratiquants du padel risque de perdre en effectifs, donc en attractivité, donc en moyens de développement ou de modernisation.

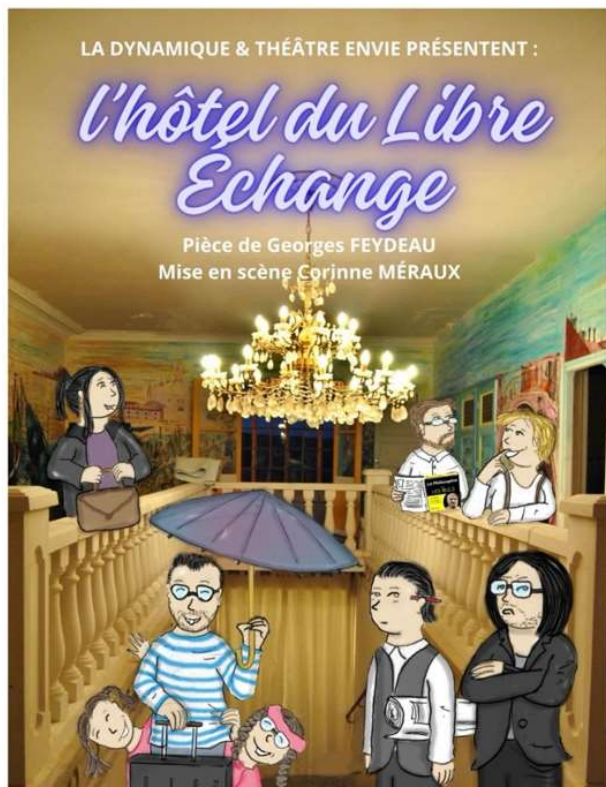
Notre TLN dans le but de continuer à proposer une activité sportive attractive et, indirectement, pour assurer le niveau de ses effectifs, veut s'engager dans la construction de deux courts de padel dans une installation couverte et fermée de 600 m<sup>2</sup> au sol, avec l'appui de la commune.

Le projet ne se réalisera qu'autant que le plan de financement pourra être respecté. En tout état de cause, cette construction ne doit rien coûter à la commune par le jeu des subventions publiques et de la FFT et grâce à un don du club à la commune.

Au mieux, le début des travaux pourrait intervenir en 2025 et le début de l'activité, en 2026.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour le soutien à cette réalisation structurante : le padel doit venir dans la commune.

Patrick JEHL, Barbara KURTZMANN, Stéphane SAUCE



LA DYNAMIQUE & THÉÂTRE ENVIE PRÉSENTENT :

# L'hôtel du Libre Echange

Pièce de Georges FEYDEAU  
Mise en scène Corinne MÉRAUX

31 mai à 20h30 / 1er juin à 15H00 & 20H30

2 juin à 15H00 - Place Edouard Clerc

25360 au Château de Bouclans

Infos et réservations au 06.30.68.17.23



## VTT DÉCOUVERTE

À NANCRAY

Sortie conviviale ouverte à tous

À partir de 8 ans 

 dimanche 16 juin 2024

 de 10h à 12h

 place de la mairie

 parcours 12 km



casque obligatoire 

mineurs accompagnés

Flashez le QR Code 

Inscription avant le 6 juin - gratuit | Apéro offert

Sous réserve de bonnes conditions météorologiques

Ecadré par des bénévoles du club Vélo Loisirs Nancray - veloloisirsnancray@gmail.com

Bibliothèque



de NANCRAY

### Les actualités de la bibliothèque

#### MEDIADOO

Des ressources numériques gratuites

Sur simple demande et adhésion à la bibliothèque, accès gratuit à de nombreuses ressources en ligne sur le portail départemental SEQUOIA

#### ARRIVAGE DE PRINTEMPS

Des nouveautés en rayon avec vos auteurs préférés

**Guillaume MUSSO, Marie-Bernadette DUPUY, Jean-Christophe RUFIN, Joël DICKER, Peter MAY, Victoria HISLOP, Metin ARDITI, Cécile COULON**

et bien d'autres...

### Marche découverte des limites du territoire communal

**Samedi 22 juin 2024**

Venez découvrir les 4 coins du territoire de Nancray :  
la côte, chemin des Landes, Fontenty, les Chênes,  
route de la Chevillotte, ...  
Parcours de 15 km autour de notre village

**Départ à 8h45 – Retour vers 17h30**

Repas tiré du sac, apéritif offert par la commune  
**12h30 – Chalet M. Serment route des Landes**

Organisé par les Sentiers du Plateau, le CALN et la  
Municipalité

Réservation souhaitée (mais pas obligatoire) auprès  
de Jean SANCEY-RICHARD **06 78 25 44 51**,  
de Jean-Marie TRIPARD **06 33 34 97 87**  
ou de la mairie **03 81 55 21 66**